

# VILLEDoux

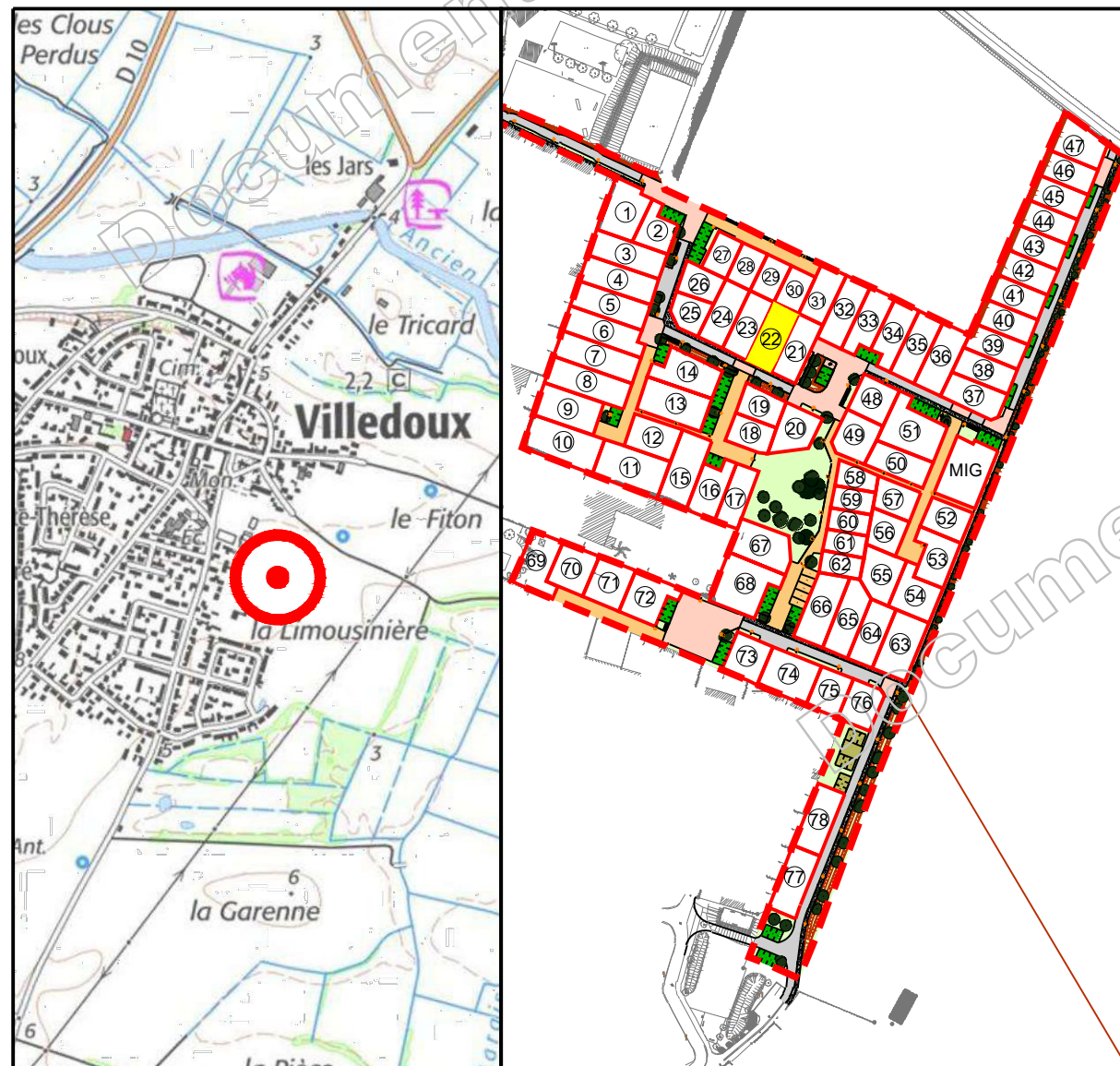
Lieu-dit " Le Champs du Bois "

## LOTISSEMENT " Le Champs du Bois "

Maître d'ouvrage : "



### PLAN DE SITUATION



Permis d'aménager n° 017 472 23 C0001 délivré le 1 mars 2023  
Permis d'aménager modificatif en cours d'instruction

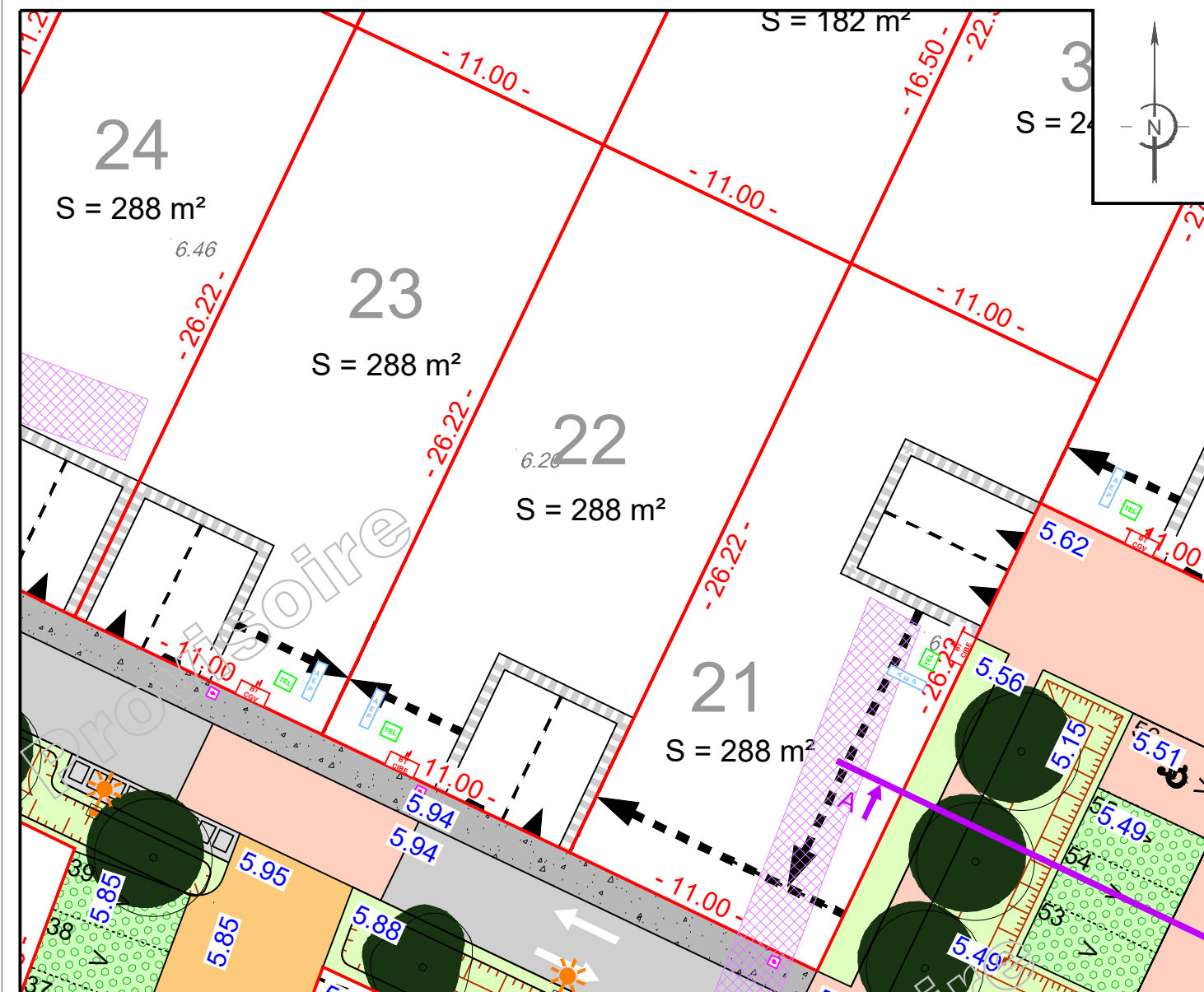
### SIT&A CONSEIL

M. PACAUD Philippe et M. THERRY Damien - Géomètres Experts associés  
4 Rue de la palenne - Chagnolet - 17139 DOMPIERRE SUR MER  
☎ : 05 46 34 13 24  
✉ : larochelle@siteaconseil.fr - www.siteaconseil.fr



## PLAN DE BORNAGE DU LOT N° 22

Echelle : 1/250



L'emplacement des branchements, plantations et équipements est indicatif. L'acquéreur devra avant toute demande de permis de construire, tenir compte de l'emplacement des réseaux sur le terrain, des implantations futures, des candélabres et des espaces verts.  
Les cotations et superficies ne seront définitives qu'après bornage des lots.  
L'acquéreur et/ou son constructeur devront prendre connaissance de l'état des lieux, de la topographie du lot concerné et se référer aux servitudes et annexes du document d'urbanisme en vigueur.

LEGENDE	
	Emprise du Permis d'Aménager
	Limite parcelle
	Numéro lot
	Surface lot
	Cotation lot
	Cote altimétrique T.N. suivant relevé réalisé le 24/05/2023 par SIT&A Conseil
	Cote altimétrique voirie projet
	Bornes
	Candélabre / Borne lumineuse (position théorique)
	Tabouret EU (position théorique)
	Coffrets individuels (position théorique)
	Sens de circulation
	Deux places de stationnement non fixes non closes et accès au lot (Largeur : 6 m - Profondeur : 6 m) et translation admise
	Revêtement de surface / Enrobé clair
	Revêtement perméable (de type Hydroway, béton poreux)
	Revêtement perméable
	Zone engazonnée
	Cheminement piéton perméable
	Place de stationnement visiteurs
	Place de stationnement visiteurs PMR
	Noüe
	Arbre
	Position de sondages réalisés lors des fouilles archéologiques et altimétrie du point bas
	Aire de présentation des ordures ménagères

**CARACTERISTIQUES DE LA PARCELLE**

SUPERFICIE DU LOT : 288 m<sup>2</sup>

SURFACE DE PLANCHER MAXIMALE : 120 m<sup>2</sup>

**REFERENCE CADASTRALE**

SECTION : AB n° en attente

Dossier : 200724    Fait le : 15 décembre 2023

Visa - M. PACAUD Philippe, Géomètre-Expert :